

Notes sur la réception du Goncourt 1921 en France

(Notas sobre la recepción del Goncourt 1921 en Francia)
(Notes on the Reception of Price Goncourt 1921 in France)

Lourdes Rubiales

Universidad de Cádiz, Departamento de Filología Francesa e Inglesa, Facultad de Filosofía y Letras, Avda Gómez Ulla nº 1, 11003 Cádiz-España. Tél.: (+34) 956015577. Fax: (+34) 956 015501. Courriel: lourdes.rubiales@uca.es

BIBLID [1132-3310 (2005) 14, 123-145]

Résumé

L'affaire *Batouala* est reconnue par les critiques comme un fait marquant dans la littérature dite négro-africaine. De ce fait, elle a retenue l'attention de divers critiques qui en ont scruté les ressorts dont l'analyse ne semble pas pour autant épuisée. Cet article se propose d'étudier deux aspects qui sont restés dans l'ombre dans les études consacrées jusqu'ici à la réception de *Batouala* en France: l'affaire Maran et la peur de l'utilisation du texte par la propagande communiste.

Mots clés: Affaire *Batouala*. Affaire Maran. Réception. Communisme.

Resumen

El affaire *Batouala* es un acontecimiento que ha marcado la literatura llamada negroafricana, razón por la cual ha sido objeto de numerosos trabajos que, sin embargo, no han agotado el estudio de sus componentes. El presente artículo estudiará dos aspectos que parecen haber quedado en la sombra en los trabajos consagrados hasta hoy a la recepción de *Batouala* en Francia: el affaire Maran y el miedo a la utilización del texto de Maran por la propaganda comunista.

Palabras clave: Affaire *Batouala*. Affaire Maran. Recepción. Comunismo.

Abstract

The *Batouala* Affair has marked the so-called Black-African literature. For this reason it has been the subject of numerous studies which, as of yet, have not been exhausted. This article studies two aspects that have been ignored by the consagrated works on the subject: the Maran affair and the communist apprehension to use Maran's text.

Keywords: *Batouala* affair. Maran affair. Reception. Communism.

Le communisme, voilà l'ennemi.

Albert Sarraut, 1927

Introduction

Le rôle de l'Allemagne dans la réception de *Batouala* en France n'est plus à démontrer. Véronique Porra l'a déjà fait dans le chapitre qu'elle a consacré à *Batouala* dans sa thèse (1994). Les Français —certains milieux du moins— ne pardonnent pas Maran, ni à l'Académie Goncourt, d'avoir fourni des arguments à ceux qui questionnaient, outre-Rhin, la légitimité de la victoire. Mais l'Allemagne n'est pas, loin s'en faut, le seul souci du pouvoir en France aux lendemains de la Première Guerre Mondiale. Celui-ci est également travaillé—“grignoté”, dira Maran— par la diffusion du bolchevisme dans les colonies et par la crainte du secessionnisme qui pouvait en découler. Les motivations de la mise en place d'un système de surveillance et de contrôle des indigènes par Albert Sarraut en 1923, montrent que la peur de la conspiration bolchevique égale, sinon dépasse, celle de l'espionnage allemand. Dès lors, la surveillance de l'information qui circulait entre la métropole et les colonies s'est renforcée, tant pour éviter que des idées dangereuses sèment la contestation, voire la rébellion dans les colonies, que pour empêcher que les errements de l'administration coloniale soient connus du grand public, et notamment des communistes, qui en feraient mauvais usage. Ces deux faits, d'un côté la hantise du communisme, de l'autre, l'usure (et la censure) de l'information se trouvent, autant que la hantise de l'Allemagne et que le tapage médiatique, à la base de la réception problématique de *Batouala*. Les pages qui suivent tentent de replacer ces deux éléments dans la chronologie déjà établie par Porra, ce qui permettra, d'une part, de préciser le rôle de la presse de gauche sur l'évolution de la réception médiatique, et d'autre part, de comprendre l'attitude silencieuse des hautes sphères du Ministère des colonies à l'égard de l'affaire *Batouala*. Mais au-delà de la chronologie, ces pages s'intéressent surtout à souligner les contradictions et les tensions qui ont fait que le champ social devienne, autour de *Batouala*, un champ miné.

1. Les faits

Le 14 décembre 1921, le jury du Goncourt a décidé d'octroyer son prix annuel à *Batouala*¹, premier roman d'un écrivain noir d'origine

¹ Gilbert Charles racontait dans le *Figaro* du 15 décembre 1921 les détails du scrutin: *Il faut ajouter que la lutte a été particulièrement chaude. Après plusieurs tours de scrutin où*

antillaise, presque inconnu dans les milieux littéraires métropolitains². On savait à peine, à l'époque, que l'auteur de l'œuvre primée faisait partie de l'administration coloniale française depuis 1909 et qu'il occupait à ce moment-là un poste en A.E.F. où il reçut la nouvelle. L'ouvrage, dédié à Manoël Gahisto³ et qui portait l'indication générique: *véritable roman nègre*, racontait l'histoire d'un chef banda centrafricain, "Batouala le moukoundji" et s'ancrait dans un milieu traditionnel que l'auteur disait connaître par son expérience comme administrateur en A.E.F. Le texte était précédé d'une longue préface où l'auteur se présentait lui-même comme un simple transcritteur de la réalité rapportée par le récit en même temps qu'il portait une série d'accusations contre l'administration coloniale française et contre la civilisation occidentale, des accusations dont le roman lui-même se donnait comme preuve. Le prix a d'abord surpris la critique même si le nom de Maran était donné parmi les favoris dans les jours qui ont précédé la délibération du Goncourt⁴.

René Maran, à Fort-Archalbault, ne semble pas se douter de l'orage qui se prépare. Il se réjouit des compliments et des félicitations qu'il a reçus dès la parution du roman, durant l'été 1921, comme il le souligne, non sans satisfaction, dans une lettre à Charles Kunstler du 19 novembre: la critique lui était "plus que favorable" (1965: 56) et il parlait de "succès". Le 29 janvier 1922, reconnaissant envers ceux qui avaient collaboré au succès de l'œuvre, déjà primée, il écrivait à René Violaines, qui en avait publié un compte-rendu élogieux:

Excusez-moi mon écriture. Je suis harcelé de besogne administrative, aussi de fatigue depuis des mois. À présent, le succès étant venu, j'ai à faire face à une correspondance formidable. De tous les coins de France, des lettres me viennent.

MM. Champly, Marcelo Fabri, Foissac, Asselin, Rouquette et Harlor eurent des voix, où M. Georges Imann, l'auteur des Nocturnes, obtint quatre voix et où cinq voix se rallièrent sur La Cavalière Elsa de M. Pierre de Mac-Orlan, M. Jacques Chardonne pour l'Épitalame et M. René Maran pour Batouala se trouvèrent à égalité avec cinq voix chacun. Aucun des deux ne pouvant obtenir la majorité, M. Gustave Geoffroy, président de la Compagnie, usa de son droit de prépondérance en faveur de M. René Maran (Charles, 15-12-1921: 1).

² Rappelons que Maran n'avait publié à ce moment-là que deux recueils de poésie: *La Maison du Bonheur* (1909) et *La vie intérieure* (1912), toutes deux aux éditions du Beffroi.

³ Manoël Gahisto et Henri de Régnier furent deux des plus fervents défenseurs de la présentation de *Batouala* au Goncourt.

⁴ Ainsi l'a manifesté dans *Le Temps* Paul Souday, l'un des critiques littéraires le plus réputés de l'époque, qui allait adopter plus tard des positions plus dures à l'égard du prix: *On cite M. René Maran, auteur de Batouala, comme l'un des candidats qui aurait les chances les plus sérieuses* (15-12-1921: 3).

Même si je ne les recevais pas, il me faudrait remercier et mes amis et mes bienfaiteurs. Car, malgré mon silence, j'étais depuis longtemps connu dans les milieux littéraires fermés. Henri de Régnier, Jacques Boulenger, Gustave Geoffroy, Charles-Henri Hirsch, J.-H. Rosny Aîné, Léon Bocquet, Jean Michel Renaitour, Jean de Bonnefon, Alcanter de Brahm, Foulon de Vault, Francis de Croisset et tant d'autres... ont fondé sur moi un grand espoir. Peut-être le réaliserai-je. (Violaines, 1965: 17-18)

La lenteur du courrier entre l'A.E.F. et la métropole à l'époque —le voyage Paris-Bangui, par exemple, durait deux mois— explique le décalage entre les événements survenus en France à la suite du Goncourt, en décembre, et la réaction de Maran à ces événements, puisque quelques quinze jours avant la lettre à Violaines, son ami Henri-René Lafon pouvait déjà faire, dans *L'Afrique latine*, un bilan bien sombre de la réception:

On a beaucoup parlé, beaucoup écrit, beaucoup discuté et plus encore disputé ces temps-ci au sujet de l'Académie Goncourt et l'attribution de son prix annuel à Batouala "véritable roman nègre". Il y eut quelque stupeur dans le ban et l'arrière-ban des lettres, lorsqu'on apprit que l'auteur, inconnu hier encore en dépit de deux excellents volumes de vers parus, était un "véritable nègre". On savait, à Paris surtout, les noirs de première force sur les "bruiteurs" de jazz-band à la mode; on ne les soupçonnait pas encore de taille à nous donner des modèles de style. On se rua donc sur l'œuvre, officiellement consacrée. Avec un appétit plus ou moins satisfait, on le dévora, ce qui d'ailleurs ne fut pas long (*Batouala* ne compte pas 200 pages) et, sans plus tarder, des deux côtés de la barricade dressée, les thuriféraires et les crapauds habituels donnèrent de la voix. Ce fut un concert plus disparate encore que celui qui, voici deux ans, accueillit la victoire de Marcel Proust. On jeta des palmes. On lança des pommes cuites. De ci, de là, des poches de bile crevèrent. "Après *Nèze*, quelle peine! Mais après *Batouala*, holà!" siffla la *Libre Parole*. "Roman médiocre, profondément médiocre" jappa la *Revue Hebdomadaire*. "Littérature d'esclaves syndiqués" aboyèrent les *Annales*, cependant que d'autres articles et non des moins considérés se plurent à saluer sur le mode dithyrambique cher à Léon Daudet, l'arrivée au pays des lettres, du jeune romancier d'Outre-Océan. (Lafon, 15-1-1922: 149)⁵

⁵ Kuntsler lui écrivait dans le même sens, le 22 février 1922: *Te souviens-tu des lettres flatteuses, des compliments, des émerveillements provoqués par ton livre à sa naissance? Tout cela était ou paraissait être sincère. Tu défendais une noble cause; ton livre était riche et plein, un peut court même, au gré de certains. La critique se montrait, en général, bienveillante ou, tout au moins, anodine. Mais voilà que les dix se réunissent pour juger cinquante ou soixante romans. La plupart sont éliminés. Trois surnagent, puis deux, et la lutte un instant indécise entre toi et un auteur-éditeur, se termine en ta faveur. Ce fut de la stupeur chez les vaincus, une grande joie chez les vainqueurs qui voyaient dans ce jugement un verdict de justice, d'autant plus admirable que tu étais au loin. Une campagne immonde s'amorça contre toi. On attaqua ta vie privée, ta vie "administrative", puis ton livre, puis ta préface, puis tes idées, puis ton style. Un député demanda quelles sanctions le ministre des Colonies comptait prendre à l'égard de l'auteur de Batouala* (Kunstler, 1965: 59).

Les faits sont là: le roman, qui a été favorablement accueilli au moment de sa parution, est devenu l'objet d'une polémique retentissante dans la presse coloniale et métropolitaine. Pour Maran, les délices de la reconnaissance, guère savourées, faisaient place à l'amertume de la polémique et du scandale. Mais comment ces faits s'expliquent-ils?

Mettant l'accent sur le rôle de l'Allemagne dans la réception de *Batouala* en France, Véronique Porra a analysé les circonstances qui ont fait que le texte de Maran perd relativement tôt son statut de simple texte littéraire pour devenir un "générateur d'idéologie". Elle analyse ainsi le fonctionnement de la critique et divise le processus de la réception —depuis la publication du roman jusqu'à la fin 1922— en trois phases, ponctuées par deux événements capitaux: l'institutionnalisation du texte par l'Académie Goncourt et la traduction de *Batouala* en Allemagne au début de 1922, ce qui favorisera l'appropriation du texte dans le pays voisin à des fins polémiques. Ces trois phases marquent à leur tour trois tendances de la critiques⁶. À côté de cette dimension diachronique,

⁶ i) Dans la première phase, allant de la publication du texte à l'institutionnalisation par le Goncourt, la critique reflète ce que Porra définit comme *la tentation d'une reconnaissance identitaire* (1995: 73) et met en avant l'aspect racial de son auteur. Dans le contexte de la campagne de reconnaissance des "tirailleurs sénégalais" faisant partie du discours légitimateur de la victoire, cet aspect semble avoir primé sur d'autres considérations: *la prise en compte d'une identité véritable et la reconnaissance d'une qualité littéraire ou linguistique semblent minimes dans la reconnaissance initiale de ce discours. Et l'on peut se demander quelle a été l'attention réellement portée au texte même, puisque c'est, semble-t-il, la personnalité de l'auteur perçue dans le cadre de raisons de politique nationale qui l'a emporté dans les premières réactions. Cette tendance sera par la suite confirmée par la polémique qu'a suscitée la légitimation symbolique de ce texte* (Id.: 76). Ces réactions semblent traduire l'assomption du nouvel ordre politique et identitaire qu'ont marqué les traités de fin de guerre. ii) L'institutionnalisation du texte par le Goncourt marque un tournant dans la réception puisque, *plus qu'à une personnalité dont on faisait un symbole de redéfinition des identités nationales, la critique se trouve alors confrontée à un discours* (Id.: 77). Celle-ci a manifesté, d'emblée, une sorte de frustration à l'égard du choix de l'Académie Goncourt. Cette réaction se fait très amère chez les autres concurrents, frustrés de leurs aspirations à la reconnaissance. Porra observe également, à cette époque, une inquiétude devant la diffusion inhérente à la légitimation littéraire. En particulier, la crainte obsessionnelle d'une instrumentalisation du texte par la propagande ennemie conduit certains critiques qui s'étaient montrés favorables à l'œuvre avant le Goncourt, à une étonnante volte-face après le prix. Outre la dépréciation du texte du point de vue littéraire, la critique montre alors une ferme volonté de délégitimer l'institution du Goncourt. Au passage, il faut noter l'évolution qu'allait subir le terme "nègre" perdant le sens de la reconnaissance identitaire qu'il avait acquis au début de la réception pour devenir synonyme de "primitif" dans son sens péjoratif, se rapportant souvent, pour le déprécier, au style de Maran. iii) Dans la troisième phase de la réception qui va de la traduction de *Batouala* en Allemagne, au

Porra observe également un aspect synchronique de la question, fondé sur l'orientation idéologique du périodique ou du critique concernés. Nous y reviendrons. Entre-temps, le travail de Porra est essentiel pour qui veut connaître et comprendre le déroulement et les ressorts de l'affaire *Batouala*. Aussi, les remarques qui vont suivre n'ont-elles pas pour objet de réfuter ses thèses mais de mettre en lumière quelques points qui semblent éclipsés dans sa démarche. Cela nous permettra, éventuellement, de nuancer quelques-unes de ses prises de position aux deux niveaux de son analyse, diachronique et synchronique.

2. L'axe diachronique: l'affaire *Batouala* et l'affaire Maran

L'analyse de la réception permet de retrouver, *grosso modo*, les tendances critiques identifiées par Porra. Cependant, il ne semble pas que celles-ci correspondent à des phases aussi clairement délimitées. Plus précisément, la césure dans l'orientation de la réaction française entre les deux dernières phases, marquée par la traduction de *Batouala* en Allemagne et son utilisation par la propagande anti-française, semble plutôt floue. Ce n'est pas que la composante allemande ne soit pas déterminante dans l'évolution de la polémique en France, c'est que, au contraire, la crainte obsessionnelle de l'Allemagne est déjà à l'œuvre, et de façon très nette, comme Porra le reconnaît par ailleurs (1994: 80), avant la traduction allemande de *Batouala*. De notre point de vue, c'est justement l'anxiété devant les éventuelles conséquences de la diffusion de *Batouala* à l'étranger —d'avantage que sa reprise effective—, qui aurait déterminé, dès décembre 1921, l'apparition des premières critiques à caractère politico-moral contre le roman, contre l'auteur et

début de 1922 jusqu'en fin d'année, Porra observe *une politisation extrême du processus et le recours à une critique à dominante morale* (*Id.*: 73). La consolidation du jeu de mots "mauvais livre/livre mauvais" par lequel on accusait Maran d'avoir commis une "mauvaise action" contre les intérêts de la France, en est un indice. À ce stade de la réception, l'aspect ethnique de l'auteur, qui séduit les premiers critiques, a laissé la place à une focalisation sur sa position de fonctionnaire colonial. L'intervention écrite du député Lastours amorce ce déplacement, en dénonçant l'utilisation de certains tracts par la propagande allemande, pointant la responsabilité du fonctionnaire dans l'affaire et s'interrogeant sur l'opportunité de mesures disciplinaires. Une deuxième intervention, contrepoint de la première, où le député René-Boisneuf transmettait l'accusation de Maran sur les agissements de l'administration contre les indigènes en A.E.F. et, plus tard, la reprise de l'affaire Mongo par la presse, finiront par écarter définitivement tout argument littéraire. Au terme de ce processus, la critique sera devenue une pure polémique.

contre le Goncourt. Ce n'est pas par hasard si Delafosse accusait déjà l'Académie Goncourt, le 26 décembre 1921, d'avoir commis "une mauvaise action" avec sa décision⁷. D'ailleurs, la critique de Delafosse ignore la "négritude" de Maran et se focalise exclusivement sur son statut de fonctionnaire de l'administration coloniale, ces deux aspects étant caractéristiques, d'après Porra, de la troisième phase de la réception⁸. Il est évident que la critique s'est extrêmement politisée surtout à partir de février 1922 et que l'affaire a pris un intérêt décidément extra-littéraire lorsque les craintes de l'instrumentalisation du texte par l'Allemagne se sont finalement confirmées, mais le rôle de certains cercles coloniaux et militaires eux mêmes apparaît décisif dans la montée de la polémique. Or, si certains hommes politiques, coloniaux ou non, par leurs interventions publiques, apparaissent comme d'involontaires —mais efficaces— propagateurs de l'œuvre, le Ministère des colonies et la haute administration de l'A.E.F. prennent explicitement le parti d'un silence prudent. C'est précisément ce parti pris qui agit, paradoxalement, comme un catalyseur de la réaction politico-morale. Ainsi, la frustration devant le silence de l'administration pousse la base des fonctionnaires coloniaux à attaquer un discours qui la vise directement, la critique de la Delafosse apportant à ce courant anti-*Batouala* les fondements de son argumentation⁹.

La confrontation de deux lignes chronologiques, celle de l'affaire *Batouala*, à travers les articles de presse principalement, et celle de l'affaire Maran¹⁰ à travers les documents internes de l'administration, dont l'origine est antérieure à la publication du roman, peut, nous semble-t-

⁷ Le titre et sous-titre de cet article, publié à la une de *La Dépêche Coloniale et Maritime*, sont, en effet, révélateurs: "Une œuvre de haine. *Batouala* ou la calomnie. En couronnant ce pamphlet l'Académie Goncourt a commis une mauvaise action" (26 et 27-12-1922: 1).

⁸ Cet aspect de la critique est aussi évident dans la position adoptée par "Les Anciens de la Coloniale" qui, dans leur assemblée générale tenue à La Rochelle le 22 janvier se sont mis d'accord pour lever une protestation formelle contre Maran auprès du Ministre des Colonies.

⁹ *L'indifférence*, soutient Delafosse dans une série d'articles "pour les fonctionnaires coloniaux" entamée dès janvier 1922, *n'est pas l'attitude qui convient à la circonstance, d'une part parce que les intérêts du pays sont en jeu, d'autre part parce qu'il n'est pas possible de demeurer indifférent en face des braves gens qui souffrent dans leur bonheur injustement attaqué* (8/9-1-1922:1).

¹⁰ "Affaire Maran" est le terme servant à cataloguer les documents concernant la question. Ces documents sont inclus dans le Fonds Ministériel EE II 6175, Dossier Personnel de Maran, au CAOM d'Aix-en-Provence. Nous avons pu consulter ce dossier grâce au concours inappréciable de M. Pierre Soumille, aujourd'hui décédé et à qui nous adressons notre reconnaissance posthume.

il, jeter quelque lumière sur certaines réactions soulevées par l'octroi du prix Goncourt à *Batouala*. Nous verrons comme l'affaire *Batouala* et l'affaire Maran, parallèles au départ, se recourent à partir de février 1922:

Après la condamnation de Maran par le tribunal de Bangui pour *violences et voies de faits* à la suite de l'affaire Mongo, le 26 juin 1919, qui établissait la responsabilité de Maran dans la mort d'un porteur en novembre 1917, le député pour la Guadeloupe Gratien Candace transmet au Ministre des Colonies, à la demande de Maran lui-même — qui, en passant, se plaint de l'injustice de son procès¹¹ — un dossier où le fonctionnaire disait pouvoir prouver certains comportements humiliants de ses supérieurs à l'égard des indigènes et des fonctionnaires de "race noire" *qu'ils traitent avec un mépris absolu de la dignité humaine ou un parti pris voulu de diminuer l'autorité attachée à leurs fonctions*¹².

En réponse à Candace, les hautes sphères du Ministère démentent avoir jamais eu connaissance de ce dossier¹³. Qu'il s'agisse d'une perte, d'une disparition ou d'une occultation volontaire, l'administration observe un profond silence jusqu'à la publication de *Batouala*, fait qui allait provoquer une réactivation de l'affaire Maran. Rien d'étonnant si l'on tient compte que, outre le portrait peu flatteur des fonctionnaires que Maran brossait dans son roman, il n'hésitait pas à lancer, dans la préface, ce qui pouvait être tenu pour une menace:

[...] plus tard, lorsqu'on aura nettoyé les suburres coloniales, je vous peindrai quelques-uns de ces types que j'ai déjà croqués, mais que je conserve, un temps encore, en mes cahiers. [...] Mais alors, je parlerai en mon nom et non pas au nom d'un autre. Et, d'avance, des Européens que je viserai, je les sais si lâches, que je suis sûr que pas un n'osera me donner le plus léger démenti. (1921: 13)

¹¹ Voir la version qu'offre Maran de cette affaire dans la lettre à André Fraisse reproduite au début de cet ouvrage.

¹² CAOM, Aix, DP, Gratien Candace au Ministre des Colonies, Chambre des Députés, 27-8-1919: 1).

¹³ En septembre 1919, Henri Simon, alors Ministre des colonies, répond à Candace en accusant réception de la demande mais en précisant qu'aucun dossier n'était joint à sa lettre (CAOM, Aix, DP, le Ministre des colonies à Gratien Candace, Paris 18-9-1919, n°4797B). Son successeur, Albert Sarraut, Ministre des colonies entre 1920 et 1924, répond à Candace que l'accusation de Maran n'était pas fondée. Le Ministre signale également qu'aucun rapport circonstancié adressé par le fonctionnaire sur les crimes et iniquités commis en A.E.F. par plusieurs fonctionnaires n'était parvenu au Ministère (CAOM, Aix, DP, le Ministre à Gratien Candace, Paris 10-5-1920, n°2799B).

Les administrateurs et les membres de la hiérarchie coloniale avec lesquels Maran avait maintenu des querelles et des affrontements tenaces tout au long de sa carrière¹⁴, n'ont pas dû apprécier la promesse d'une suite.

Entre-temps, la question écrite adressée par Élie de Lastours, député du Tarn, au Ministre des Colonies, s'intéressant aux mesures qu'on comptait prendre contre l'auteur de *Batouala*, texte qui avait été diffusé "à l'étranger" sous forme de "tracts anti-français", non seulement confirmait les craintes exprimées par Delafosse presque deux mois auparavant mais elle contribuait de même à la diffusion du texte que l'on prétendait marginaliser, puisque ladite question, déposée à la Chambre le 14 février¹⁵, a été reproduite deux fois à la première page de *La Dépêche Coloniale et Maritime*¹⁶. La Chambre, de toute évidence, n'était pas au courant de l'affaire Maran.

Jusqu'alors, l'affaire Maran et l'affaire *Batouala* ont suivi des chemins parallèles et indépendants l'un de l'autre. La connexion entre les deux affaires se produit à la suite de la question écrite du député René-Boisneuf, le 24 février¹⁷, laquelle, inversant les termes de celle de

¹⁴ Ces querelles et ces affrontements sont consignés dans un dossier annexe au Dossier personnel de Maran, les Papiers Fraisse (CAOM, Aix, FP, 8 APOM/4). Il s'agit d'une série de documents d'archives concernant René Maran qu'André Fraisse, secrétaire général du Gouverneur d'A.E.F., a recueillis à Brazzaville en 1952, les sauvant des termites. Fraisse a écrit un article s'y rapportant, dans *Hommage à René Maran* (1965).

¹⁵ Le député demande: 1° Si M. René Maran, auteur du roman *Batouala*, est bien un fonctionnaire de l'Administration coloniale. 2° S'il a été porté à sa connaissance que des tracts ont été imprimés et répandus à l'étranger qui reproduisent un certain nombre de passages de *Batouala* où l'auteur attaque notre politique coloniale, les mœurs de nos officiers et des femmes blanches et rapporte des propos insultants à l'égard d'une nation alliée. 3° Si, sous réserve que la réponse à la première question soit affirmative, il n'a pas jugé que des mesures sévères doivent être prises à l'égard du fonctionnaire dont il s'agit (CAOM, DP, question écrite d'Élie de Lastours, n°12433, *Journal Officiel de la République Française*, 14-2-1922).

¹⁶ La première est apparue, à la première page, sous le titre "Une question écrite au Ministre des Colonies" le 17 février; la deuxième est un long extrait du texte de Lastours que Delafosse, le 19 du même mois, a inclus dans le deuxième article de la série "pour les fonctionnaires coloniaux".

¹⁷ 1° Si M. René Maran, l'auteur du roman *Batouala*, récemment couronné par l'Académie Goncourt et à propos duquel une question écrite lui a été posée le 14 février 1922, sous le numéro 12433, ne serait pas le même fonctionnaire colonial qui, en 1920, aurait adressé au ministère des Colonies deux rapports circonstanciés, appuyés de copies annexes de pièces officielles, sur les iniquités et les crimes commis en AEF par plusieurs fonctionnaires, et dont il aurait été témoin: 2° Dans le cas de l'affirmative, quelles suites auraient été données aux accusations précises formulées par M. René Maran? (CAOM Aix, DP, question écrite de René Boisneuf, n°12620, *Journal Officiel de la République Française*, 24-2-1922).

Lastours et présentant Maran comme accusateur et non comme accusé, réactualisait la question des documents perdus dont Candace parlait en 1919 ravivant la correspondance officielle entre Paris et l'A.E.F.

Que les faits rapportés par Maran aient eu ou non des rapports avec la querelle criminelle entamée contre un fonctionnaire¹⁸, sous les ordres duquel il avait été placé à Mobaye en 1915, comme le Gouverneur Général de l'A.E.F. le redoutait dans une correspondance confidentielle¹⁹, le fait est que, jusqu'en 1924, l'Administration s'est tue devant les questions posées par Lastours et Boisneuf. Cette réponse tardive est sans doute la raison pour laquelle Porra affirme n'en avoir pas trouvé de traces en 1922, *malgré l'obligation faite au ministre interpellé de répondre dans un délai de huit jours, à moins de fournir une justification écrite d'ajournement* (1994: 87, note 47). Le Ministre a répondu, donc, en 1924, à Boisneuf en rejetant son accusation et en insistant sur l'inexistence des documents cités. Il informait également Lastours, certes un peu tard, que

Aucune mesure disciplinaire n'a été prise contre l'auteur de *Batouala* afin de ne point attribuer à l'ouvrage en cause une importance qu'il ne comporte pas et surtout afin de ne pas contribuer à faire décerner la palme du martyr à un fonctionnaire au demeurant peu intéressant et qui est déjà suffisamment châtié par la réprobation unanime de tous ses collègues. Conformément à l'attitude qui a été déjà prise par le Département, il semble désirable *qu'aucune publicité supplémentaire ne soit donnée à l'affaire Batouala qui pourrait donner aux Allemands de nouveaux éléments pour une campagne qu'ils ont déjà entreprise contre notre administration et dont le ministère des Affaires Étrangères a eu déjà des échos.*²⁰

Dans ce contexte, on comprend que l'administration n'a pas vu d'un bon œil la publicité donnée à l'affaire Mongo dans la presse coloniale même si celle-ci avait comme but d'apporter des preuves en vue de discréditer Maran et de délégitimer son discours. En effet, divers articles entre mars et septembre 1922 y font référence, reproduisent le texte du jugement et retournent contre Maran, d'un ton ironique, les accusations sur la supposée *manière forte* des Européens à l'égard des indigènes. Cette réaction ne traduit donc aucunement une volonté officielle d'en finir avec Maran. Elle se présente plutôt comme un produit tardif de la sensibilité corporatiste qui aurait été peut-

¹⁸ Dénommée "affaire Vendôme" (CAOM, Aix, DP).

¹⁹ CAOM, Aix, DP, Brazzaville, le Gouverneur général de l'A.E.F. au Ministre des colonies, Affaires politiques, "Confidentiel", n°346C, 19-8-1922.

²⁰ CAOM, Aix, DP, réponse du Ministère au député Lastours, 29-3-1924 (c'est nous qui soulignons). Les termes de la réponse semblent en effet tardifs par rapport aux faits, car les "échos" de la campagne allemande dataient de loin.

être à l'origine de fuites, divulguant des éléments du dossier administratif du fonctionnaire. Cette sensibilité s'exacerbe à la suite de la promotion de Maran²¹, qui a provoqué une indignation non dissimulée et un profond malaise dans le corps des fonctionnaires, comme le montre un article intitulé "*Batouala* ou la manière forte" apparu dans le *Journal Officiel de la Fédération Nationale des Associations de Fonctionnaires et Agents coloniaux*:

l'administration, qui fut si violemment vilipendée dans la préface de *Batouala* n'a donc pas tenu rigueur à René Maran dont l'esprit se montra aussi mauvais que sa littérature et qui obtint de l'avancement... *La calomnie n'est donc plus une faute, qu'elle est récompensée par un avancement? Nos camarades ne comprendront pas.* (9-1922: 17. Nous soulignons)

Dans une note au Ministre des colonies, en effet, le Gouverneur général de l'A.E.F., Victor Augagneur, évoque l'étonnement de la presse devant la promotion de Maran et exprime lui même son étonnement en déclinant toute responsabilité dans l'affaire, puisque la dite promotion avait été faite en son absence par le Gouverneur général par intérim, Mathias Alfassa. Et Augagneur d'ajouter:

l'obtention du prix Goncourt, l'importance apparente prise à la suite par M. Maran ont sans doute ébloui M. Alfassa. Ce fut fâcheux: la promotion de M. Maran que ne justifiaient ni ses services passés, ni sa condamnation, ni la préface de *Batouala*, a produit le plus mauvais effet.²²

Ainsi, les fonctionnaires coloniaux et les politiciens de la métropole qui ont participé directement ou indirectement aux querelles entre Maran et l'administration, et qui étaient au courant des accusations que celui-ci avait formulées officiellement contre des supérieurs, accueillent le roman avec beaucoup de circonspection et font semblant d'ignorer ce qu'ils considéraient comme une réaction de dépit. Ceci n'a pourtant pas empêché la réaction intempestive d'autres membres du corps et du *lobby* colonial, sans doute ignorants des échanges de correspondance entre Brazzaville et Paris depuis 1916, et dont l'indignation a primé sur la prudence, contribuant par là, de façon involontaire mais très efficace, à la publicité de l'œuvre, une publicité s'ajoutant à celle du

²¹ Maran qui était chef de subdivision de Koumra (circonscription du Moyen-Chari) comme adjoint de 1^{ère} classe des Services Civils, a été promu au grade supérieur d'adjoint principal de 3^{ème} classe, le 1^{er} juillet 1922 (CAOM, DP).

²² CAOM, Aix, DP, Brazzaville, le Gouverneur général de l'A.E.F. au Ministre des colonies, n°749, "confidentiel", 30-10-1922.

Goncourt²³. D'autre part, les allusions à une éventuelle utilisation de *Batouala* par la propagande anti-française ont été si explicites et répétées que l'on est même en droit de se demander si la réaction allemande n'a pas été relativement tardive par rapport aux craintes avouées de ces publicistes involontaires qui l'ont annoncée haut et fort à la une des journaux²⁴. Le ton et le contenu de l'article déjà cité de Delafosse qui a occupé la première page de la *Dépêche*, offrait à l'"ennemi" d'innombrables pistes de lecture:

Les cinq hôtes du Grenier, emballés pour l'art nègre, ont contribué par leur vote à répandre à des milliers d'exemplaires, parmi des gens qui ne savent pas, qui ne peuvent point démêler le vrai du faux et *parmi des étrangers qui nous jalouent et cherchent nos points faibles*, l'idée que nos fonctionnaires coloniaux, du plus petit au plus grand sont *des ivrognes, des sadiques, des tortionnaires, des concussionnaires, dont les fantaisies brutales ruinent et dépeuplent les pays confiés à leur garde*. (26-12-1921: 1. Nous soulignons)

Ainsi, la chronologie de la polémique médiatique à la lumière des documents officiels et confidentiels montre que, à l'intérieur de ce qu'on pouvait considérer le "noyau dur" des détracteurs de *Batouala*, l'attitude était nettement divisée. La prudence du sommet et d'un certain secteur de l'administration n'a pas été suffisamment éloquente pour convaincre les fonctionnaires de l'avantage à minimiser cette affaire²⁵. Le paradoxe avait été déjà formulé en janvier par le général Aubier entre la pertinence de *faire silence sur cette œuvre malsaine* et la nécessité de *mettre en garde l'opinion publique contre la malfaisance* (26-1-1922: 1), à telle enseigne que le secteur qui a le plus redouté la diffusion de *Batouala* a constitué son meilleur dispositif publicitaire, indépendamment du fait que cette publicité ait été globalement négative.

De ce que l'on a dit jusqu'ici, il semble se dégager que la critique "anti-*Batouala*", constituée notamment par des éléments nationalistes,

²³ Dans cette dernière ligne il faudra placer, par exemple, les réactions de Delafosse (26/27-12-1921, 8/9-1-1922, 19/20-2-1922, 26/27-2-1922), celle du général Aubier (26-1-1922), celle du député Lastours (14-2-1922) ainsi que plusieurs articles du *Journal de la Fédération Nationale des Associations de Fonctionnaires Coloniaux* (février, juin et septembre 1922).

²⁴ Pour la chronologie de la réception de *Batouala* en Allemagne, cfr. Porra, 1994: 97-104.

²⁵ D'ailleurs, la réponse du Ministère à Lastours contient une allusion à la réaction des associations. À l'une de ces associations, qui aurait manifesté son intention de lever une protestation formelle auprès du Ministre des Colonies, comme l'avaient fait les "Anciens de la Coloniale", *il lui fut conseillé de ne rien faire afin de ne point donner à cette œuvre une publicité qui n'était pas sans inconvénient du point de vue national* (CAOM, Aix, DP, réponse du Ministère au député Lastours, 29-3-1924).

conservateurs et / ou coloniaux, a réagi spontanément au prix prévoyant immédiatement les conséquences de sa diffusion et devançant, de façon maladroite, une possible instrumentalisation du texte par l'Allemagne. Néanmoins, il faut souligner que les premières réactions attestant d'un tournant radical du mode de la réception après le Goncourt, furent celles des journaux de gauche, à commencer par *L'Humanité* qui, au lendemain du Prix, présentait le roman comme un document sur l'exploitation des Noirs en Afrique par ceux qui disaient leur apporter la civilisation. Le rôle de la critique de gauche devrait se dégager de notre analyse sur l'aspect synchronique de la réception puisqu'elle concerne les tendances idéologiques des supports.

3. L'axe synchronique: la hantise du communisme

Porra observe donc une variation dans l'attitude de la critique en fonction de l'orientation idéologique des périodiques concernés. Pourtant, l'opposition presse conservatrice / presse libérale ne fonctionne pas, ou du moins, pas de la même manière, dans les différentes phases de la réception qu'elle établit. Quelques observations sur son analyse seront peut-être utiles pour cerner la question.

En premier lieu, Porra ne mentionne cet aspect de la critique que dans le contexte de la deuxième phase, ce qui pousse à s'interroger si avant le Goncourt (première phase) et après la traduction de *Batouala* en Allemagne (troisième phase), l'orientation idéologique de la presse a déterminé ou non la tendance de la réception. Avant d'être primé, lorsque Maran était un auteur parmi d'autres, même "goncourable", l'intérêt général porté sur son œuvre était discret et son lectorat relativement réduit. En témoigne le petit nombre de comptes rendus qui ont paru avant le Goncourt, presque tous provenant de revues littéraires ou de sections littéraires de journaux d'opinion. C'est dire que, avant le Goncourt, le texte ne devrait être connu ni à la rédaction de *L'Humanité* ni aux postes le plus reculés de l'Afrique Équatoriale. Par conséquent, l'opposition presse de gauche / presse de droite ne semble pas fonctionner à ce stade de la réception. Pour autant, il est tout de même curieux que pendant la troisième phase où Porra voit la politisation extrême de la critique, la presse de gauche ne se soit pas montrée plus active. On verra plus loin la position de *L'Homme libre* par rapport à la question.

Deuxième remarque. Comme nous l'avons vu, la troisième phase signalée par Porra comme réaction à l'utilisation du texte à des fins polémiques par l'Allemagne se caractérise par une forte politisation des

contenus de la critique et par un déplacement de l'intérêt qu'avait suscité l'"écrivain noir" vers le "fonctionnaire colonial", ce qui permettait la négation de l'authenticité "nègre" du discours de Maran ainsi que la mise en accusation morale du fonctionnaire. Or, trois des comptes rendus²⁶ que Porra prend comme exemple pour illustrer cette tendance sont antérieurs à la date supposée marquer le commencement de la troisième phase²⁷. De plus, un fait qui n'est pas suffisamment mis en relief par le critique peut avoir des conséquences sur la chronologie: le premier traitement politique de la question *Batouala* et du Goncourt ne provient pas de la presse conservatrice mais de la presse d'extrême gauche. Certes, dans son commentaire sur l'article de *L'Humanité* du 15 décembre 1921, le seul périodique de gauche mentionné comme tel, Porra affirme:

On voit ici que la reconnaissance du discours n'émane ni d'une quelconque reconnaissance culturelle de la "Négritude" du propos, ni de considérations littéraires, mais est bien plutôt conséquence directe d'un souci d'utilitarisme interne. Il s'agit plus d'une utilisation du discours de Maran à des fins politiques qu'une véritable perception de ce discours. (1994: 82-83)

Mais la reconnaissance du discours par la gauche à des fins politiques est évoquée, dans la deuxième phase de la réception, comme un trait de la réaction de la presse de gauche par rapport à la presse conservatrice qui, de son côté *procède d'un mouvement inverse: il s'agit de "délégitimer" non seulement le discours mais aussi l'institution qui l'a consacré* (*Id.*: 83) et non comme une des tendances de l'opinion à la suite du Goncourt, ce que semble montrer la chronologie. Il semble pourtant évident que la politisation de la critique est venue d'abord de la presse de gauche, puisque dès le 15 décembre elle avait présenté le texte comme un document sur les "crimes et exactions" commis dans les colonies au nom de la France. *Le Populaire de Paris* (15-12-1921: 1), par exemple, a reproduit à la première page, sous la rubrique "Colonialisme", un extrait de la sulfureuse préface sans aucune présen-

²⁶ Ceux de Delafosse du 26-12-1921 et du 8-1-1922, et celui du Général Aubier du 26-1-1922.

²⁷ Si le passage de la première à la deuxième phase est marqué par une date très précise, celui de la deuxième à la troisième, en revanche, semble être plus élastique, plus flou aussi, puisqu'il ne dépend pas d'un fait ponctuel auquel on aurait réagi mais bien plutôt d'un climat favorisé par la traduction de *Batouala* en Allemagne et par la propre évolution de la polémique. Par conséquent, la distinction entre les deux dernières phases est, déjà à ce niveau-là, sensiblement moins nette que celle entre les deux premières. De façon approximative, il semble que la troisième phase commence en février 1922, avec les interventions de Lastours et Boisneuf.

tation, ce qui le réduisait à la dimension d'un simple pamphlet. Le même jour, la chronique de *L'Humanité*, célébrait de la sorte le choix des Dix:

Batouala est un roman dans lequel son auteur, bien renseigné puisqu'il est administrateur colonial en Afrique et qu'il se trouve pour le moment sur le bord du lac Tchad, montre comment les malheureux nègres "nos frères noirs", sont exploités par ceux qui leur apportent une soi-disant civilisation masquant la plus féroce exploitation.

En couronnant cette œuvre, les dix ont eu un geste heureux: mais auront-ils le courage de le prolonger en s'élevant eux-mêmes contre les horreurs de la colonisation dénoncées récemment encore à la Chambre des Députés? (15-12-1921: 1)

Comme Porra le fait remarquer, la reconnaissance du discours n'avait pas trait à la négritude, moins encore aux aspects littéraires de l'œuvre. De surcroît, l'authenticité du contenu n'était pas cautionnée par le fait que son auteur était noir mais parce qu'il était fonctionnaire colonial, deux traits qui ont caractérisé, justement, la critique conservatrice de la troisième phase.

Notre hypothèse sur le rôle capital de la gauche dans le développement et l'orientation de la polémique semble être renforcée aussi par un autre fait: il semble que le commentaire de *L'Humanité* à propos du prix Goncourt ne soit pas passé inaperçu dans les hautes instances du Ministère des colonies. En 1924, dans sa réponse à Lastours, le Ministère affirmait que:

Le bruit autour de *Batouala* se serait sans doute rapidement apaisé si la presse communiste ne s'était emparé de l'ouvrage de M. René Maran à des fins politiques et si un journal colonial, *L'Effort Colonial*, dirigé par M. Diagne, député du Sénégal, n'avait de son côté fait une sérieuse réclame en allant jusqu'à publier le roman en feuilleton.²⁸

Albert Sarraut, ministre des Colonies à l'époque de cette réponse et très hostile à Maran, d'après les documents consultés au CAOM, soutenait quelques années plus tard que *pour le gouvernement et le parlement, comme pour les masses laborieuses, le mot d'ordre doit rester le même: le communisme, voilà l'ennemi* (Sarraul, 1927, cité par Biondi et Morin, 1992: 160). Ce n'est pas par hasard si c'est Sarraul qui a mis en place le "Service de contrôle et d'assistance des indigènes", connu comme C.A.I., chargé surtout de surveiller étroitement les agissements des indigènes en France, en nombre croissant après la guerre. Faisant un historique des événements qui ont motivé la création du C.A.I., *le Ministre pense que trois dangers menacent l'intégrité nationale: les*

²⁸ CAOM, Aix, DP, réponse du Ministère au député Lastours, 29-3-1924.

menées secrètes des agents allemands, l'agitation bolchevique et les protestations d'inspiration islamique ou "pan-nègre" (Dewitte, 1985: 22). Pour le C.A.I., Maran a été longtemps suspect de bolchevisme alors que, par ses propos et ses actes, il s'est toujours explicitement opposé tant au comunisme qu'au garveyisme. Ses professions républicaines et assimilationnistes n'ont pas pour autant empêché que son discours soit perçu par le pouvoir comme potentiellement dangereux. En temoigne la censure qui a pesé sur *Batouala* dans les colonies ainsi que sur *Les Continents* en 1924. Dans la récente monographie sur Kojo Tovalou Houénou, co-fondateur et directeur des *Continents*, Émile Zinsou et Luc Zouménou montrent combien les autorités du Sénégal et du Dahomey se sont montrées inquiètes devant les possibles effets que les idées des *Continents* pouvaient provoquer sur les populations soumises. Dans une dépêche adressée par le Gouverneur du Sénégal au Gouverneur général d'A.O.F., celui-là défend la saisie des numéros du journal au Sénégal puisque les premiers numéros *sont nettement hostiles à l'influence européenne aux Colonies. Les écrits de ce genre, sans nuire à l'œuvre que nous poursuivons en Afrique peuvent cependant égarer l'opinion de nos administrés [...] dans les villes et gêner notre action ici* (citado por Zinsou et Zouménou, 2004: 180). Cette idée sera renforcée par une note ministérielle concernant la propagande révolutionnaire²⁹, en juin 1924, *qui signalait la fondation de la LUDRN, les activités du Prince Tovalou et de ses amis, la création des Continents comme des initiatives relevant d'une entreprise garveyiste en France (Ibid.)*. Plus précisément, *les articles des Continents étaient considérés comme étant de la même veine que ceux du Paria dont les numéros sont saisis à chaque envoi de France (Ibid.)*³⁰. En effet, comme le montre Philippe Dewitte, l'action du C.A.I. sera dominée, tout au long de son existence, *par le spectre de la révolution soviétique et l'activité du service s'apparentera de fait à un contre-espionnage de type artisanal* (Dewitte, 1985: 23).

²⁹ Ces notes mensuelles sur la "propagande révolutionnaire intéressant l'Outre-mer" constituaient l'une des activités du C.A.I. qui *va ainsi organiser un petit réseau de renseignement, aussi omniscient que possible compte tenu de l'extrême mobilité des coloniaux* (Dewitte, 1985: 22) et qui compte aussi sur *des agents infiltrés dans les organisations "anti-françaises" et dé[s] correspondants en France et aux colonies (Ibid.)*.

³⁰ En 1924, Maran y Tovalou ont fondé la "Ligue de défense de la race noire" (LUDRN) dont Tovalou était le président et Maran l'un des vice-présidents. Le voyage de Kojo Tovalou aux États-Unis durant lequel il a prononcé une conférence à l'assemblée de l'UNIA de Marcus Garvey, a encore accru les soupçons du C.A.I. à l'égard de la ligue et du journal.

Revenant à l'affaire *Batouala*, l'interprétation que fait Sarraut de la réception, accusant les communistes d'avoir politisé la question, n'est pas trop éloignée des faits. En tout cas, la droite semble avoir réagi avec retard, comme le montre le fait qu'un journal de droite tel *L'Action Française* publie, le lendemain du Goncourt, les propos élogieux de Léon Daudet — membre de l'Académie Goncourt—, sur le roman: *Batouala est un livre remarquable, d'une langue puissante et hardie* (16-12-1921: 1). Loin de disqualifier le Goncourt, Daudet en parlait dans les termes suivants:

L'attribution du prix Goncourt —le seul prix littéraire qui compte vraiment aujourd'hui— à un écrivain de race noire, M. René Maran, auteur de *Batouala*, confirme ce que j'ai eu l'occasion de répéter ici, à maintes reprises, quant à la prétendue infériorité de la race noire. Cette infériorité est un mythe, comme, dans un autre genre, la prétendue supériorité du dix-neuvième siècle. (*Ibid.*)³¹

Daudet adhérait à la reconnaissance institutionnelle et populaire des troupes noires pour leur participation à la guerre et leur contribution à la victoire, promouvant *une fête de reconnaissance* [qui] *sera l'occasion pour beaucoup de Français de témoigner leur chaude sympathie à leurs frères et amis noirs* (*Ibid.*) et surtout, il omettait toute référence à la préface dans laquelle *L'Humanité* avait rapidement repéré et souligné les propos critiques contre la colonisation. Ce n'est donc pas étonnant que la première réaction véritablement acerbe contre le choix des Dix et, par surcroît, contre l'œuvre, se soit produite quelques jours plus tard seulement, avec la perspective des premières critiques, déjà très politisées, de la gauche, et encore inconscientes ou tièdes de la droite. Les échos évidents que l'on perçoit entre la phrase de *L'Humanité*: *En couronnant cette œuvre, les dix ont eu un geste heureux* (15-12-1921) et celle de Delafosse, une semaine plus tard: *En couronnant ce pamphlet l'Académie a commis une mauvaise action* (26-12-1921), semblent confirmer le caractère réactif de certaines manifestations postérieures. En tout cas, il est fort probable que les coloniaux n'aient pas apprécié l'esprit du rédacteur de *L'Humanité*, lorsqu'il ironisait:

C'est la voix du président, qui compte pour deux, qui valut à M. Maran, de battre, si l'on peut ainsi dire, M. Chardonne. (15-12-1921: 1)

Pour finir, Porra observe comment l'inversion des alliances identitaires qui s'était produite à la suite de la guerre, dans le cadre de laquelle il faut

³¹ Daudet donne en exemple de ses affirmations sur le mythe de l'infériorité de la race noire non seulement le prix Goncourt mais les deux défenseurs de Maran auprès de la Chambre, Gratien Candace et René-Boisneuf.

placer les premières réactions à l'œuvre de Maran, tend à être contestée après le prix par l'extrême droite *qui fait un appel explicite au rétablissement de la hiérarchie des races* (1994: 103). Cette tendance peut être observée non seulement à l'extrême droite mais aussi dans un journal *réputé conservateur-familial-bourgeois*, Les Annales Politiques et Littéraires (*Id.*: 83) dans lequel l'auteur utilise la critique stylistique comme prétexte *pour en appeler de nouveau à la restauration imaginaire de la relation dominant / dominé (Ibid.)*. En effet, la contestation du nouvel ordre qui a succédé à la guerre fait partie d'une tendance qui semble s'affirmer progressivement et dont l'ouvrage d'Henri Massis *Défense de l'Occident* (1927) constitue l'une des manifestations. Or, cette tendance réclamant l'ancien ordre a été contestée, autour de *Batouala*, par les défenseurs de l'idéal égalitaire. Tel est, par exemple, le cas d'Eugène Lautier qui, à la première page de *L'Homme libre*, dont il était le directeur, défendait le député noir, et intermédiaire entre Maran et l'administration, Gratién Candace. Lautier reproduit une lettre de Candace qui répondait à un certain Jean Lefranc censé avoir critiqué durement l'auteur de *Batouala* en termes méprisants et racistes³². Tous deux, Candace et Lautier, s'appuient sur l'exemple de la guerre toute récente, guerre européenne, pour montrer l'inconvenance de la défense de la "race blanche":

Au lendemain de la Grande Guerre, en présence de nos régions dévastées, devant l'incapacité presque avouée par l'élite de trouver un moyen de remettre un peu d'ordre dans ce chaos, devant cette défaillance de ce qu'on appelle le génie humain dans le temps où il n'a rien à faire, non, l'apologie de la race blanche, l'apologie d'une race humaine, ne me semble pas très indiquée. (Lautier, 28-2-1922: 1)

Pour résumer, les trois grandes tendances de la réception repérées par Porra, comme on l'avait annoncé au début, apparaissent comme largement pertinentes. L'étude critique de cette proposition permet néan-

³² Nous n'avons pas pu consulter l'article de Jean Lefranc dans *Le Temps* dont Candace et Lautier parlaient. Pourtant, en juin 1922, Lefranc reprenait la question dans un article intitulé "La logique noire", au *Journal Officiel de la Fédération Nationale des Fonctionnaires et Agents Coloniaux*, où il faisait allusion à ses commentaires d'alors: *Nous nous permîmes alors de constater que le roman même démentait la préface accusatrice et de dire que cette contradiction révélait une des particularités de l'esprit des nègres ou plutôt à l'état présent de leur esprit* (3-6-1922: 44), ainsi qu'aux réactions qu'ils avaient soulevées: *Cette opinion était, paraît-il, effrontée et scandaleuse. On nous le fit savoir en plusieurs langues, parmi lesquelles la française ne se reconnaissant parfois que malaisément (Ibid.)*. Alors, la raison pour laquelle Lefranc reprenait la question, des mois plus tard, était de se réaffirmer dans ses propos en défense des "blancs", en s'appuyant sur un nouvel élément: le texte du jugement porté contre Maran pour l'affaire Mongo, que Lefranc reproduit dans son article.

moins de préciser et de nuancer plusieurs points. D'une part, ce n'est pas la réception effective en Allemagne qui a déterminé l'évolution de la polémique autour de l'œuvre, c'est bien plus l'anticipation obsessionnelle de celle-ci par les milieux conservateurs; la publication de *Batouala* en Allemagne ne constitue donc pas une césure opératoire pour rendre compte de la polémique. D'autre part, la mise en rapport de la chronologie de l'affaire *Batouala* avec celle de l'affaire Maran, révèle l'incapacité des instances officielles à freiner la répercussion médiatique d'une affaire qui, outre l'effet dans le pays voisin, menaçait de dévoiler, à un moment extrêmement délicat pour le prestige national, certaines "erreurs" susceptibles d'avoir été commises par des fonctionnaires de l'administration coloniale et que Maran aurait dénoncées. L'analyse des écrits émanant de la base des fonctionnaires coloniaux montre que c'est elle qui fait enfler la polémique, ravivant l'affaire Maran sous l'affaire *Batouala*. Le Goncourt a marqué donc la seule véritable césure dans la réception de *Batouala*, selon la chronologie des comptes rendus et des articles de presse, étant donné que les deux dernières tendances de la critique que Porra a établies comme successives, sont déjà évidentes dès le 15 décembre. Enfin, la hantise de l'utilisation du texte par la presse ennemie, davantage que sa confirmation, s'est trouvée, dès le lendemain du prix, alimentée par la reprise du texte par la gauche le donnant à lire comme un document de critique anticolonialiste et contribuant par là à l'orientation de la lecture et à l'activation de la polémique.

Du point de vue synchronique, tel que nous l'avons vu, la tendance idéologique des journaux détermine l'orientation de leurs écrits, mais ne permet pas de distinguer leur rôle dans l'affaire puisque, d'un bord comme de l'autre, ils ont tous contribué à la politisation de la réception. Pour des raisons différentes, ni les uns ni les autres n'ont perçu l'appel patriotique que contenait la préface de *Batouala* et ils ont considéré l'œuvre comme un pamphlet anticolonialiste. Cette opposition de "signe" entre la droite et la gauche, en termes de valorisation ou de dévalorisation du texte, ne recoupe pas non plus toutes les positions à l'égard de Maran, comme le montre la réaction de Daudet³³. Mais Daudet était un homme de lettres, comme la plupart des critiques qui ont parlé de *Batouala* avant le prix, ce qui expliquerait bien de choses. Pierre Loiselet raconte, dans un article-hommage à René Maran à la mort de celui-ci, comment Régnier a subi les pressions d'un certain amiral pour qu'il abandonne la promotion du roman:

³³ Et, à l'inverse, celle du député communiste Georges Barthélémy (voir *infra*, note 33).

Je revois Henri de Régnier me racontant les difficultés qu'il avait rencontrées pour faire triompher *Batouala*... Car c'est lui, Henri de Régnier, qui, le premier avait senti la générosité lucide du fameux roman. Il avait insisté, avec passion, pour que les membres de l'Académie Goncourt le lussent. Et, un jour (c'est lui qui me l'a conté), il a reçu la visite d'un amiral qui lui demanda tout de go de cesser la campagne de propagande en faveur de René Maran. Henri de Régnier effleura ses moustaches —qu'il avait longues— d'un doigt nerveux et demanda: "Parce que...". "Parce que c'est un livre abominable", riposta l'amiral. Alors, Henri de Régnier ajusta son monocle pour mieux toiser l'important et, d'une voix sans réplique: "Je ne me permettrais pas, amiral, de juger de bateaux... Pour les livres, j'ai qualité". (Loiselet, 1960: 1, 4)

Dans la réaction de Régnier devant l'amiral on peut déceler un refus de l'ingérence de forces étrangères dans le champ littéraire, au sens que Bourdieu lui donne dans *Les règles de l'art* (1992)³⁴. Certes, les critiques littéraires n'ont pas ménagé les attaques contre l'œuvre de Maran, mais elles cherchaient surtout à signaler les faiblesses du texte, les incohérences, les excès, sur une base moins politique ou morale que socio-culturelle mais aussi institutionnelle: la frustration des perdants³⁵, la méfiance à l'égard de la nouveauté, la réserve des romanciers et des critiques coloniaux qui commençaient à soupçonner la concurrence "indigène", etc. rendent compte des luttes et des rivalités à l'intérieur du champ littéraire qu'il faudrait distinguer, sur le plan synchronique, de celles qui ont dominé les corps de fonctionnaires, par exemple.

Qui dirait à ce propos que derrière le choix de *Batouala* par les Dix, d'autres raisons aussi déterminantes que la "dette de reconnaissance" clamée par le président de l'Académie en 1923³⁶ auraient pu peser

³⁴ Dans ce sens, la double position de Daudet dans le champ littéraire en tant qu'écrivain et critique et dans le champ politique, en tant que parlementaire, fait de lui un cas intéressant. Dans un débat dans la Chambre des Députés en décembre 1922 à propos de *Batouala*, l'écrivain a certes gardé une attitude plutôt discrète devant les attaques du député Georges Barthélémy qui critiquait le Ministre des colonies de n'avoir rien fait pour essayer de "paralyser" la "propagande" que *Batouala* faisait de la "grande famille coloniale". Daudet a été même signalé comme membre de l'Académie Goncourt au cours du débat, à quoi il a répondu sèchement: *Je n'ai pas voté pour Batouala*. Une intervention postérieure laisse tout de même percevoir sa position: *Le Ministre des colonies n'est pas l'administrateur de la littérature française. Que vouliez-vous qu'il fit?* (*Journal Officiel de la République française*, 21-12-1922).

³⁵ René Violaines raconte comment Jean Francis-Bœuf avait été le concurrent malheureux de l'auteur de *Batouala* au Prix Goncourt, avec son remarquable roman *L'Enfant rebelle, récit de sa propre enfance bordelaise sur les quais de la Garonne. Et il en avait conservé de la jalousie et de l'aigreur* (Violaines, 1965: 25).

³⁶ *Nous avons voulu, en décernant le Prix à un Nègre, honorer une race dévouée à la France* (Geffroi citado por Darnal, 1965: 77).

sur la décision finale, et que ces raisons mènent, de façon plus prosaïque, à la rivalité institutionnelle entre écrivains et éditeurs? Une notice chronologique révèle ce propos:

Décembre 1921

Polémique après l'attribution du Prix Goncourt à René Maran; elle a deux causes: le prix a été pour la première fois attribué à un romancier noir; il n'a pas été donné à Jacques Chardonne, pourtant favori avec *L'Épithalame*, parce que la presse a dévoilé que ce pseudonyme cachait en réalité l'un des directeurs de la Librairie Stock, Jacques Boutelleau. Un éditeur ne pourrait-il ainsi de par sa fonction être récompensé pour son talent? se demandent certains journalistes.³⁷

Ce qui est intéressant dans cette notice, c'est qu'elle considère l'échec de Chardonne comme une *cause* de la polémique autour de *Batouala*, ce qui n'avait jamais été soulevé, à notre connaissance, par les études qui ont traité la réception de *Batouala* jusqu'à présent. Il est, en tout cas, fort probable que si la position privilégiée de Chardonne-Boutelleau dans le champ littéraire a pu favoriser Maran aux yeux des Dix, elle a dû peser moins favorablement sur la réception critique de son roman après le Goncourt. C'est le moins qu'on puisse dire.

Conclusion

Ce qui frappe en effet, dans le processus polémique, réside moins dans la nature et la variété des arguments échangés que par le fait que les mêmes propos sont repris par des milieux différents, et changent de sens en fonction de l'identité et de la position de ceux qui les utilisent. Ainsi, l'identité raciale de Maran peut être à la fois avancée comme un argument en faveur de l'égalité des races et la célébration de l'alliance des blancs et des noirs (Daudet), ou bien, plus tard, comme raison de la médiocrité d'une littérature "d'esclaves syndiqués". La qualité de fonctionnaire colonial de Maran peut-être brandie comme la preuve de l'authenticité de ses propos (*L'Humanité*), comme elle peut être le signe de sa trahison, de son infamie, voire de sa forfaiture (Delafosse). La

³⁷ <http://www.edition-fr.com/recherche/resultat.phtml>. En effet, *Maurice Delamain, Jacques Boutelleau (Jacques Chardonne) et quelques amis se rendent acquéreurs aux enchères du fonds de librairie-édition Stock. Ils créent une société en commandite qui, sous la raison sociale Stock, Delamain, Boutelleau & Cie, reprend les activités de la maison.* Gilbert Charles, au *Figaro*, évoque dans ces termes l'identité de Chardonne: *Jacques Chardonne (pseudonyme de M. Boutelleau, éditeur) a obtenu un vif succès lors de la publication de son roman en revue* (14-12-1921: 3).

condamnation de Maran par voie de fait est tantôt mise en avant pour démontrer toute la vilenie du personnage (les associations de fonctionnaires), tantôt prétexte à dénonciation de l'administration coloniale (Maran, Candace). Le roman lui-même, interprété comme un pamphlet anticolonialiste, peut-être, comme tel, encensé (*par L'Humanité*) ou stigmatisé (par la presse conservatrice).

Enfin, il faut souligner que l'affaire *Batouala* laisse à découvert les tensions entre le champ littéraire, le champ politique et le champ corporatiste et, en même temps, elle dévoile les oppositions et les dissensions à l'intérieur de chaque champ: entre les partisans et détracteurs de l'œuvre au sein du champ littéraire; entre ceux qui soutiennent la dénonciation du colonialisme et ceux qui le défendent ou entre les partisans de la censure (Barthélémy) et ceux de la liberté de pensée (Candace), au sein de l'institution politique; entre ceux des fonctionnaires qui connaissaient l'affaire Maran et l'affaire Vendôme (Augagneur) et ceux qui ne les connaissaient pas (vraisemblablement, Delafosse).

En ce sens, l'affaire *Batouala* constitue un révélateur particulièrement puissant des fragilités françaises aux lendemains de la grande guerre: un pays qui, déjà, ne sait que faire de sa victoire et se trouve réduit à une position défensive, vis-à-vis de son adversaire vaincu et vis-à-vis des peuples colonisés dont il vient pourtant de célébrer l'apport décisif à l'effort de guerre. La cristallisation de ces peurs et de ces haines n'est pas la moindre des vertus de ce "véritable roman nègre".

Références bibliographiques

- BIONDI, Jean Pierre / MORIN, Gilles (1992) *Les Anticolonialistes* (1881-1962), Paris, Robert Laffont.
- BOURDIEU, Pierre (1992) *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil (1998).
- Chronologie de l'Édition française de 1900 à nos jours:*
<http://www.edition-fr.com/recherche/resultat.phtml>.
- DEWITTE, Philippe (1985) *Les Mouvements nègres en France (1919-1939)*, Paris, L'Harmattan.
- FRAISSE, André (1965) "René Maran", *Hommage à René Maran*, Paris, Présence Africaine, pp. 271-276.

- KUNSTLER, Charles (1965) "Le cœur, l'esprit et la raison chez René Maran", *Hommage à René Maran*, Paris, Présence Africaine, pp. 43-67.
- MARAN, René (1921) *Batouala. Véritable roman nègre*, Paris, Albin Michel
- MASSIS, Henri (1927) *Défense de l'Occident*, Paris, Plon.
- MUSONI, Boniface (1962) *René Maran et son œuvre*, Mémoire inédite, Université de Louvain.
- PORRA, Véronique (1994) *L'Afrique dans les relations franco-allemandes entre les deux guerres: enjeux identitaires des discours littéraires et de leur réception*, Frankfurt, IKO.
- VIOLAINES René (1965) "Mon ami René Maran", *Hommage à René Maran*, Paris, Présence Africaine, pp. 15-42.
- ZINSOU, Émile D. / ZOUMÉNOU, Luc (2004) *Kojo Tovalou Houénou, précurseur, 1887-1936. Pannégrisme et modernité*, Paris, Maisonnneuve & Larose.

Documents officiels et comptes rendus de presse

- CAOM, Aix, Fonds Ministériel EE II 6175, Dossier 35.
- CAOM, Aix, FP/ 8 APOM/4, Papiers Fraisse.
- L'Action Française*, n° 350, 16-12-1921 (Léon Daudet).
- L'Afrique latine*, n° 2, 15-1-1922 (Henri-René Lafon).
- La Corrèze républicaine et socialiste*, n° 288, 21-5-1960 (Pierre Loiselet).
- La Dépêche Coloniale et Maritime*, n° 7208, 26/27-12-1921, n° 7218, 8/9-1-1922, n° 7254, 19/20-2-1922, n° 7260, 26/27-2-1922 (Maurice Delafosse).
- L'Écho de Paris*, n° 13676, 26-1-1922 (Général Aubier).
- Le Figaro*, n° 349, 14-12-1921 (Gilbert Charles).
- L'Homme libre*, n° 2045, 28-2-1922 (Eugène Lautier).
- L'Humanité*, 15-12-1921 (non signé).
- Journal officiel Fédération Nationale des Associations de Fonctionnaires et Agents coloniaux*, n° 38, 2-1922 (signé: le Secrétaire général du Conseil fédéral).
- Journal officiel de la Fédération des Associations de Fonctionnaires et Agents coloniaux*, n° 42, 3-6-1922 (Jean Lefranc).
- Journal Officiel de République française - Chambre des Députés*, 22-12-1922.
- Le Populaire de Paris*, 15-12-1921.
- Le Temps*, 15-12-1921 (Paul Souday).